



Limite communale



Limite de zone

U

Nom de la zone



1

Emplacement réservé avec n° d'opération



Zone inondable



Marge de recul



Élément remarquable du paysage



Règle architecturale particulière



Couloir de bruit

Approbation de l'élaboration par DCM du 29.06.2013  
 Droit de Prémption Urbain (DCM du 29.06.2013) institué sur les zones urbaines et d'urbanisation future  
 Vu pour être annexé à l'Arrêté du Maire de Héming en date du 18 juillet 2014 mettant à jour le PLU  
 Modification simplifiée approuvée par DCM du 24.02.2015  
 Approbation de la modification par DCM du 17.02.2017

Le Maire

